

Supplément au SOP n° 278, MAI 2003

**ÉDIFIER ET MAINTENIR L'UNITÉ ET LA
COMMUNION DE L'ÉGLISE,
À L'IMAGE DE LA SAINTE TRINITÉ**

Allocution de l'évêque GABRIEL à l'Assemblée de
l'archevêché des Églises orthodoxes de tradition
russe en Europe occidentale, exarchat du patriarcat
oecuménique

(Paris, cathédrale Saint-Alexandre-Nevski,
1^{er} mai 2003)

Document 278.A

**« ÉDIFIER ET MAINTENIR L'UNITÉ ET LA COMMUNION DE L'ÉGLISE,
À L'IMAGE DE LA SAINTE TRINITÉ »**

Votre Eminence, Monseigneur le métropolite Jérémie,
Votre Excellence, Monseigneur Michel,
Mes Révérends Pères, Révérendes Mères,
Chers Frères et Sœurs en Christ,

Après le décès inopiné de notre regretté archevêque, Monseigneur Serge, survenu le 23 janvier dernier, le Conseil de l'Archevêché m'a élu *locum tenens* et, ensemble, avec le Conseil, nous avons préparé cette Assemblée générale extraordinaire qui a pour ordre du jour d'élire le nouvel archevêque de notre Exarchat. Le résultat sera proposé à Sa Sainteté le patriarche œcuménique, afin que le Saint-Synode puisse procéder ensuite à l'élection canonique, donnant ainsi sa confirmation au choix de notre Assemblée.

Nous ne pouvons œuvrer à l'avenir de l'Archevêché, sans tenir compte de ce qui a déjà été réalisé dans le passé. Nous sommes responsables, tous ensemble, de l'héritage que nos pères nous ont transmis. Nous honorons avec reconnaissance la mémoire des métropolites Euloge et Vladimir, des archevêques Georges de Syracuse, Georges d'Eudociade et Serge d'Eucarpie. Nous n'oublions pas l'ensemble des évêques auxiliaires qui les ont assistés ainsi que les prêtres, les diacres et la multitude des fidèles connus de Dieu seul. Ils ont, chacun suivant ses charismes, contribué à faire de l'Archevêché ce qu'il est aujourd'hui, à lui donner ses structures actuelles. Ils ont œuvré, souffert et prié pour son existence. À leur suite, nous sommes tous responsables pour le présent de l'Archevêché.

**L'œuvre de l'archevêque Serge :
les nouveaux statuts de l'Archevêché
et le rétablissement de l'Exarchat**

C'est ce sens de la responsabilité qui a mené l'archimandrite Serge, en 1993, à accepter la charge d'archevêque, avec tout ce que cela impliquait.

Tout ce temps durant lequel il a dû se sacrifier corps et âme à sa fonction qui était pleine de défis et de problèmes nouveaux. Personnellement, j'ai appris à connaître Vladyka Serge à l'époque où il était encore diacre, nos liens se sont renforcés plus tard quand il est devenu prêtre. Il s'est toujours montré préoccupé par l'établissement de bonnes relations

avec les diverses juridictions qui vivaient alors les unes à côté des autres avec beaucoup de tensions. L'avant-veille de son sacre épiscopal, ne déclarait-il pas : « Depuis ma prime jeunesse, j'ai souffert des divisions au sein de l'orthodoxie, c'est pour la restauration d'une unité pleine et entière que je veux œuvrer ». Cela se manifesta clairement lors de son sacre : l'archevêque Simon de Bruxelles (patriarcat de Moscou) non seulement était présent, mais il était l'un des concélébrants.

La première question qui a été soulevée par Vladyka Serge, après son élection, concernait l'administration de l'Archevêché. Cette administration était réglée par des statuts datant de 1924. Ces statuts étaient devenus obsolètes à bien des égards, et les circonstances de la vie avaient amené les différents conseils à légiférer en fonction de telle ou telle question, de manière ponctuelle et parfois contradictoire.

Monseigneur Serge a décidé, avec l'approbation du Conseil de l'Archevêché, de régulariser cette situation, en confiant à une commission spéciale d'étudier et de proposer un projet de statuts, conforme à l'esprit et aux décisions du concile de Moscou de 1917-1918, à la législation civile en vigueur et aux conditions actuelles de notre vie ecclésiale, qui avaient, bien entendu, évolué depuis les années 20. Le projet fut largement débattu et amendé en Conseil, soumis à l'avis d'experts juristes, pour finalement être discuté avec Sa Sainteté le patriarche Bartholomée. Assisté de délégués désignés par le Conseil, Vladyka Serge mena au Phanar, tant avec Sa Sainteté le patriarche en personne qu'avec la commission des éparchies, des discussions qui s'avérèrent longues et nécessitèrent plusieurs voyages à Constantinople. Tout ce processus permit l'adoption de ces statuts par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 février 1998.

Dans le prolongement de ce même processus, les rencontres et discussions à Constantinople aboutirent au Tomos patriarcal publié le 18 juin 1999 et au rétablissement du titre d'exarque patriarcal, qui avait été celui porté par les métropolitains Euloge et Vladimir. En agissant de la sorte – nouveaux statuts et rétablissement de l'Exarchat –, l'archevêque Serge a restitué à l'Archevêché des fondements solides. Son nom restera gravé dans l'histoire de notre Archevêché et nous lui en serons toujours reconnaissants.

Le rétablissement de la communion avec l'Église de Russie

À peu près à la même époque, l'évolution politique observée en Russie conduisit à une véritable renaissance de la vie ecclésiale dans le pays. Il n'est nullement surprenant que, peu après son sacre épiscopal, Monseigneur Serge ait profité de sa première visite à Constantinople pour solliciter la bénédiction patriarcale de Sa Sainteté, afin de pouvoir se

rendre en pèlerinage en Russie. Accompagné du protopresbytre Boris Bobrinskoy, doyen de l'Institut Saint-Serge, et de l'archiprêtre Anatole Rakovitch, « gardien des clés » (« *klioutchar* ») de la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, il se rendit à Moscou et, par la concélébration eucharistique avec le patriarche Alexis II, la communion entre notre Archevêché et l'Église de Russie fut rétablie de manière pleine et entière, et nous en rendons grâce à Dieu. Là encore, il s'agit d'une contribution précieuse et appréciable de Monseigneur Serge dans le cheminement historique et spirituel de notre diocèse. Et nous ne l'oublierons pas. Il en résulta peu à peu une collaboration entre notre Exarchat et les diocèses du patriarcat de Moscou. À deux reprises, l'archevêque Innocent et son clergé prirent part à des réunions pastorales, l'Institut Saint-Serge passa des accords d'échanges avec des écoles de théologie de Russie, en Belgique des concélébrations et une aide fraternelle pour desservir telle ou telle communauté se mirent en place. Moi-même, avec la bénédiction des deux archevêques, Monseigneur Serge et Monseigneur Simon, j'ai aidé à la fondation d'un skite monastique au sein du diocèse de Bruxelles.

La normalisation des relations entre Moscou et notre Exarchat fut, malheureusement, quelque peu troublée, de façon assez pénible, lors du passage de la paroisse de Rome au Patriarcat de Moscou. Mais, « à chose faite, point de remède » : à un moment donné, il convient de pardonner et de reconnaître l'état de fait. C'est ce qu'a fait Vladyka Serge, avec sagesse et humilité, malgré la douleur et l'amertume.

Pour clore ce bref rappel des labeurs et des peines de notre défunt archevêque, je souscrirais à ce qu'à écrit le patriarche Alexis II, lorsqu'il exprima ses condoléances, après le décès de Vladyka Serge : « Il a fourni une contribution majeure à la restauration de l'unité spirituelle du peuple russe ».

Aujourd'hui, un archevêché multinational de tradition ecclésiale russe

Mais regardons maintenant notre situation. Aujourd'hui, notre Exarchat est devenu, de fait, multinational. C'est grâce à la tradition ecclésiale orthodoxe russe que nous sommes ce que nous sommes. Nous lui sommes tous redevables : certains d'entre nous sont d'origine russe, d'autres sont des émigrés récemment arrivés de Russie et des autres pays de la CEI, d'autres enfin sont des Occidentaux de souche qui ont découvert l'orthodoxie grâce au témoignage de ces communautés russes.

Cette tradition a porté ses fruits, de manière inattendue, mais sans aucun doute providentielle. Une bonne moitié des paroisses de l'Archevêché utilise maintenant dans les célébrations liturgiques les langues occidentales (français, néerlandais, allemand, etc.) ; le

français est devenu depuis vingt ans la langue de nos Assemblées diocésaines, et depuis dix ans celle du Conseil diocésain.

Mais il est évident que le cœur historique de notre Archevêché ce sont, et elles le resteront – si Dieu le veut –, nos paroisses russes où l'on célèbre en slavon. Comme l'a dit Monseigneur l'archevêque Georges (Wagner), au cours de l'assemblée pastorale de février 1981 : « Nous devons fidèlement conserver les traditions ecclésiales russes, spécialement dans nos paroisses et communautés russes » – et loin de nous l'idée de contester le maintien de l'usage de la langue et de la tradition liturgiques russes –, mais, poursuit l'archevêque Georges, il nous faut aussi, « en même temps, travailler à l'actualisation de notre témoignage orthodoxe dans les pays où nous habitons ».

Notre responsabilité vis-à-vis de l'Église de Russie

Certains ont pu croire, à une époque, que les paroisses d'expression russe allaient disparaître dans un avenir plus ou moins lointain. Cela n'est pas le cas, heureusement, et cela n'a pas lieu d'être : ces paroisses, là où elles existent, sont bien vivantes. Et aujourd'hui, avec l'arrivée massive de nouveaux immigrés, j'ai pu le constater moi-même en célébrant dans cette cathédrale, nos anciennes paroisses de langue russe, qui constituent le noyau historique de l'Archevêché, à Paris, à Nice, à Stockholm, ont pour vocation de les accueillir, de les aider matériellement, selon nos possibilités, et, surtout, de les catéchiser. C'est là notre responsabilité morale et notre devoir missionnaire. Je constate d'ailleurs que l'organisation de l'aide matérielle aux nouveaux venus ne connaît pas de frontière « nationale ». Nous avons, dans notre diocèse, plusieurs paroisses « occidentales » qui travaillent aussi dans ce sens.

N'oublions pas que notre diocèse a toujours assumé, dans la mesure de ses moyens, toutes ses responsabilités vis-à-vis de l'Église de Russie, notamment à l'époque où elle souffrait des persécutions. Une grande part de l'aide à l'intention de nos frères orthodoxes de ce pays passait et passe encore, directement ou indirectement, par des réseaux constitués autour de fidèles engagés dans nos paroisses : il suffit de citer le Comité d'aide aux paroisses de Russie, créé auprès de notre diocèse, ou des organisations qui nous sont proches comme la radio « La Voix de l'Orthodoxie » ou encore l'ACER et « L'Aide aux chrétiens de Russie ». Par ces actions, nous témoignons de notre responsabilité et de notre amour pour l'Église russe.

L'accueil des nouveaux immigrés

Ces dernières années, à cause de l'arrivée de fidèles venant d'Europe orientale, Vladyka Serge avait béni la création de nouvelles paroisses russes en Espagne et chez nous, en Belgique, à Hasselt. Il faudra aider ces paroisses à se consolider et à se développer. Nous ne pouvons abandonner ni dédaigner ces enfants de Dieu, qui, bien souvent, ne connaissent pratiquement rien de la foi de leurs ancêtres et qui risquent, s'ils viennent à s'installer dans nos pays, ici en Occident, de manière définitive – ce qui est le destin de la plupart d'entre eux –, de tout perdre du trésor de l'orthodoxie.

Nous devons donc leur apporter notre secours pastoral et spirituel, en les accompagnant dans leur langue maternelle, mais sans non plus hypothéquer le phénomène naturel d'assimilation qui ne manquera pas de se produire, comme il s'est produit avec les précédentes vagues d'immigrés et dont déjà le métropolite Euloge présentait, de manière prophétique, l'évolution, lui qui donna sa bénédiction à la fondation de la première paroisse francophone, à Paris en 1927 : « Il fallait regarder vers l'avenir : si l'on perd l'usage de la langue, qu'au moins la foi orthodoxe soit sauvée et maintenue parmi les Russes francisés », écrit Monseigneur Euloge dans ses mémoires.

Diversité des langues et des cultures, unité de la foi

Aujourd'hui même, certaines paroisses fondées par l'émigration russe, en province, sont devenues « pluriethniques » et accueillent des orthodoxes de toute origine : des Grecs, des Russes, des Serbes, des Roumains, des Antiochiens, et des Français, bien sûr. D'autres paroisses sont entièrement francophones, néerlandophones ou germanophones. De fait, un simple aperçu de nos nombreux bulletins nous rappelle clairement que nous célébrons aujourd'hui en slavon, en français, néerlandais, frison, allemand, suédois, norvégien. Il est plus que probable que cette liste n'est pas exhaustive.

Je voudrais dès lors rappeler les paroles de feu l'archevêque Georges d'Eudociade, lors de l'assemblée générale du 6 octobre 1982 : « La différence entre les langues ne doit pas empêcher notre unité spirituelle fondamentale. Elle ne doit pas non plus entraver notre unité liturgique. Nous devons fermement retenir que nos services liturgiques orthodoxes ne nous appartiennent pas à titre personnel, mais qu'ils sont un héritage sacré appartenant à toute l'Église. Face à cet héritage, nous sommes tous obligés de garder précieusement le texte et même l'ordre de nos offices liturgiques, sans altérations artificielles et sans raccourcissements arbitraires ».

C'est pourquoi au sein de notre Exarchat, tout est mis en œuvre pour l'édition d'un *Sloujebnik* et d'un *Trebnik* en conformité complète avec la tradition russe. Je voudrais encore indiquer la publication, parue avec la bénédiction de Vladyka Serge, d'un recueil de chants orthodoxes en français. En ce qui concerne la zone néerlandophone, Monseigneur Serge avait pris l'initiative pour que l'on aboutisse à une seule version des parties chantées de la Divine Liturgie. Cette initiative a été couronnée de succès.

**« Quand je parlerais les langues...,
s'il me manque l'amour... »**

L'Évangile nous rappelle qu'« il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père ». Cette promesse du Seigneur s'applique certainement à notre Exarchat. Le nouvel archevêque devra se soucier de toutes ces communautés, en tenant compte des spécificités linguistiques et culturelles de chacune et en s'appuyant sur l'aide de ses auxiliaires et des responsables des doyennés, selon les dons pastoraux et linguistiques de chacun. En effet, dans l'unique Maison du Père céleste, l'archevêque demeure, dans la célébration eucharistique, celui qui tient la place de l'unique Grand Prêtre, notre Seigneur Jésus-Christ Lui-même. Cela ne signifie pas nécessairement qu'il doit parler toutes les langues que parlent ses fidèles – humainement ce serait difficile ! –, mais il doit toutes les apprécier, les estimer, et surtout estimer, respecter et aimer les hommes et les femmes, ses enfants spirituels, qui parlent ces différentes langues. N'oublions pas la parole de l'apôtre : « Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, s'il me manque l'amour, je ne suis plus qu'airain qui sonne ou cymbale qui retentit » (1 Co 13,1). Dans mon allocution, la veille de mon sacre épiscopal, j'ai parlé de l'évêque en tant que *pontifex*, ce qui veut dire « bâtisseur de ponts ». Du fait de la grande diversité culturelle et linguistique dans l'Exarchat, l'archevêque devra édifier et maintenir l'unité et la communion, à l'image de la Sainte Trinité. « Si les langues diffèrent à travers le monde, le contenu de la Tradition est un et identique » (saint Irénée de Lyon, *Contre les hérésies*. I, 10, 2).

La lettre du patriarche Alexis II

Venons-en à la lettre de Sa Sainteté le patriarche Alexis II dans laquelle le primat de l'Église russe envisage une réorganisation canonique de ses diocèses en Europe Occidentale, y incluant le diocèse de l'Église russe hors-frontières et notre Archevêché, le tout dans le cadre du patriarcat de Moscou. Cette lettre, datée du 1^{er} avril et adressée à la diaspora russe ainsi qu'aux « paroisses de tradition russe », est parvenue à l'Administration diocésaine « quelques heures avant » la réunion du Conseil de l'Archevêché du 2 avril

dernier. À l'ordre du jour de cette réunion, il y avait la désignation des candidats à l'élection de notre nouvel archevêque. La plupart des membres du Conseil ont découvert la lettre de Sa Sainteté Alexis II au début même de la réunion du Conseil. Dans la discussion qui a suivi, certaines voix se sont d'emblée prononcées pour le report de l'élection de notre archevêque. Après un long débat, nous avons décidé de ne pas reporter l'élection.

J'ai eu l'occasion de m'adresser à vous, clercs et laïcs, responsables de nos paroisses, dans un message qui, pour des raisons ne dépendant pas de ma volonté, n'a peut-être pas été diffusé aussi largement qu'il aurait dû l'être, ce que je regrette. Je saisis donc l'occasion pour répéter que le Conseil de l'Archevêché, lors de sa réunion du 2 avril, n'a pas décidé d'occulter la lettre du patriarche de Moscou, mais qu'il a estimé, dans sa majorité, que cette lettre devrait être examinée dès que notre Archevêché aura élu son archevêque, sous la direction duquel une telle réflexion pourra être menée avec toute l'attention et la sérénité requises. En tant que *locum tenens*, je prends la responsabilité de cette décision sur moi, selon ma conscience.

La mission du *locum tenens*

Pourquoi cette décision ? Avant de répondre à cette question, il me faut d'abord rappeler ce qu'est un *locum tenens*. Selon l'étymologie, c'est quelqu'un qui doit « tenir, garder le lieu ». Il est le gardien du siège archiépiscopal. Le siège est ici le symbole, l'icône, de la place de l'archevêque dans son Église et en fin de compte de l'Église elle-même. L'évêque est, à la fois, le père de tous ses enfants, le pasteur de ses brebis, l'époux de son diocèse, à l'image des épousailles du Christ et de son Église. Sans archevêque, le diocèse est en état de veuvage, ou orphelin. Donc, le *locum tenens* doit garder intacts l'intégralité et l'unité du diocèse, afin qu'il puisse transmettre l'ensemble de l'Église au nouvel archevêque. C'est pourquoi il n'a le droit ni d'ordonner ni de déposer quiconque, qu'il soit laïc ou clerc. J'ai voulu remplir la mission qui m'a été confiée par Sa Sainteté, le patriarche œcuménique, dans sa lettre du 3 février dernier. Je cite : « Par cette lettre patriarcale écrite de notre main, lettre conforme à la décision du conseil de l'Archevêché, et qui vous est adressée par décision du Saint-Synode, nous vous désignons, comme administrateur de l'Exarchat patriarcal jusqu'à la fin de la "vacance du siège" consécutive au décès dans le Seigneur de notre cher et bien-aimé frère en Christ et co-liturge, Serge d'Eucarpie, de mémoire éternelle ». Et pour ce qui concerne la fin de la « vacance du siège », celle-ci, d'après les statuts de l'Archevêché, devant intervenir entre quarante jours et quatre mois après le décès de l'archevêque, le Conseil de l'Archevêché a sollicité, dans sa lettre datée du 24 janvier dernier, le patriarche œcuménique de donner sa bénédiction pour que la réunion de l'Assemblée générale

extraordinaire devant procéder au choix du nouvel archevêque, se tiennent le 1^{er} mai, c'est-à-dire aujourd'hui.

Maintenant, vous comprenez pourquoi je n'ai pas pu réagir positivement à la demande exprimée par un certain nombre de fidèles de reporter l'élection de l'archevêque à une date ultérieure, par exemple en septembre, de sorte qu'aujourd'hui nous puissions étudier et discuter la lettre que nous a adressée Sa Sainteté le patriarche de Moscou. Il me semble indispensable de rappeler que le *locum tenens*, chargé d'expédier les affaires courantes et de préparer la bonne tenue de l'Assemblée devant procéder à l'élection du nouvel archevêque, n'a aucun pouvoir pour procéder à l'examen de quelque document que ce soit qui remettrait en question les structures mêmes de notre entité ecclésiale et son organisation canonique, et qui engagerait donc son avenir. Seul le futur archevêque pourra légitimement s'attaquer à cette question. Alors, si j'ai manqué aux devoirs de ma charge, je veux bien être jugé pour mon comportement comme *locum tenens*, mais exclusivement par l'autorité compétente, c'est-à-dire par le patriarche œcuménique.

L'« héritage » que nous avons reçu de la Providence

Conformément à la décision du Conseil de l'Archevêché, je ne veux pas aborder maintenant et ici le contenu de la lettre de Sa Sainteté le patriarche de Moscou. Mais, pour prévenir les malentendus, je veux dire que quelle que soit l'orientation personnelle du nouvel archevêque, il devra nécessairement établir des instances de dialogue et de concertation, tant à l'intérieur même de l'Archevêché, qu'avec le patriarcat de Moscou. Et ce, pour diverses raisons.

Premièrement, à l'intérieur de l'Archevêché, la lettre du patriarche Alexis II a suscité des réactions très diverses : chez les uns, une grande émotion, joie et espérance ; chez d'autres, inquiétude, désarroi et même réprobation. Il me semble que pour que notre dialogue interne à propos de l'avenir de l'Exarchat soit vraiment productif, nous devons bénéficier d'une information aussi précise et complète que possible, notamment au sujet de notre propre histoire, mal connue aujourd'hui par beaucoup d'entre nous. N'oublions pas la parole de l'apôtre : « Nous n'avons aucun pouvoir contre la vérité ».

Je voudrais y ajouter une belle parole de Monseigneur Cassien, l'ancien recteur de l'Institut Saint-Serge, qui, voulant préserver les étudiants de l'Institut d'une fausse crainte de la vérité historique, leur disait : « La vérité appartient toujours à Dieu ». Je voudrais de même rapporter ici les paroles d'un autre éminent théologien, lui aussi professeur à Saint-Serge, Anton Kartachev, qui écrivait en 1960 : « Nous qui sommes dans la "diaspora", nous devons rendre grâce au Seigneur pour la liberté que nous avons de nous donner une organisation

ecclésiale selon notre conscience, mais pas de manière anarchique, comme chacun l'entendrait.

C'est pourquoi l'« héritage » que nous avons reçu de la Providence, c'est de vivre d'après les statuts que nous avons librement adoptés et qui reflètent les principes et les prescriptions du Concile pan-russe de 1917. Nous avons à accomplir cette mission dans l'honneur et la dignité, libres de toutes basses arrière-pensées, comme si nous cherchions à dissimuler cet héritage à nos pauvres fidèles, qui sont peu au fait de la situation » (*Vestnik RSKhD*, 1960, n° 56, p. 22). Comme le dit l'adage, « celui qui ne connaît pas l'histoire n'a pas d'avenir ». Connaître notre histoire, c'est une bonne chose.

Réfléchir à notre avenir, c'est bien également – une commission spéciale l'a fait pendant près de quatre ans –, mais nous devons avant tout accomplir notre mission dans le présent, *hic et nunc* (« ici et maintenant »). C'est là pour nous le principal, c'est là notre vocation et notre responsabilité.

Construire ici l'Église locale suivant les fondements de l'ecclésiologie orthodoxe

Deuxièmement, le dialogue avec le patriarcat de Moscou. Depuis la première visite effectuée par Monseigneur Serge en Russie et sa concélébration avec le patriarche Alexis II, nous sommes en pleine communion eucharistique avec l'Église russe. Cette visite a conduit aussi au rétablissement des contacts officiels. Comme je l'ai dit, tout s'est fait avec la bénédiction de Sa Sainteté le patriarche Bartholomée.

Mais maintenant, il faut absolument éviter que notre Archevêché ne devienne une pierre d'achoppement ou une pomme de discorde entre les deux patriarcats. Il y a, on le sait, des problèmes en Estonie et en Ukraine. Ces problèmes sont à régler entre Moscou et Constantinople, directement – une commission de dialogue s'y emploie de manière régulière, avec quelques résultats positifs, même si les avancées ne sont pas aussi rapides que l'on pourrait le souhaiter, peut-être.

Quant à nous, nous devons éviter de devenir une troisième source de tension entre ces deux grandes Églises. Nous vivons en Europe occidentale, et c'est à nous de construire ici l'Église locale, en communion avec les autres diocèses existant sur ce même territoire, avec l'aide et la bénédiction de nos Églises-mères, et suivant les fondements de l'ecclésiologie orthodoxe.

Il n'y a pas de division entre l'Église de Russie et nous

Écoutons ce que disait Monseigneur Georges d'Eudociade, moins d'un an avant sa mort : « En son temps, en 1949, le père Alexandre Schmemmann, alors jeune prêtre de notre diocèse et jeune enseignant à l'Institut Saint-Serge, parlait de deux chemins, l'un pour nos frères en Russie, et l'autre pour nous ici, deux chemins différents, mais qui se rencontrent dans la fidélité envers la vérité du Christ ». Et Monseigneur Georges ajoutait : « Sur le plan spirituel, il n'y a pas de division entre l'Église en Russie et nous. Nous vivons en communion, de la même foi et de la même grâce des sacrements. Et nous partageons la même tradition liturgique et spirituelle. Mais, sur le plan administratif, nous ne nous trouvons pas dans l'obédience du patriarcat de Moscou, mais [dans celle] du patriarcat de Constantinople ». Voilà les paroles de Vladyka Georges, la dernière fois qu'il s'est adressé à nous, réunis ici même en assemblée diocésaine, en mai 1992.

Qu'en pense le patriarcat œcuménique ?

Il y a donc un troisième acteur, le patriarcat œcuménique.

Ce qui m'a frappé dans les discussions relatives à la lettre de Sa Sainteté le patriarche de Moscou, c'est que presque personne n'a pour l'instant parlé du patriarcat œcuménique, presque personne n'a cherché à savoir ce qu'il en pense, lui.

Plus inquiétant encore, certains ont voulu nous expliquer que notre situation serait anti-canonique, que notre statut actuel ne serait pas normal, ni conforme aux canons de l'Église orthodoxe. Mais alors, qu'en serait-il de nos défunts évêques, de nos pasteurs et grands théologiens (les pères Nicolas Afanassiev et Alexis Kniazeff, Anton Kartachev, Serge Verkhovskoy, Constantin Andronikof, et bien d'autres), qui ont élaboré et défendu ce statut ? Est-ce qu'avec eux, depuis plus de soixante-dix ans, nous aurions été et serions aujourd'hui dans l'anti-canonie, dans l'erreur ?

Non, au contraire, notre appartenance canonique au patriarcat de Constantinople nous garantit la communion avec le monde orthodoxe tout entier et nous pouvons vivre ici, en Europe occidentale, dans une collaboration fructueuse et fraternelle avec toutes les communautés orthodoxes de nos pays.

Pour une large concertation au sein de l'Archevêché et avec les autres entités ecclésiales concernées

Concrètement, concernant la lettre de Sa Sainteté le patriarche Alexis II, il pourrait être envisagé, mais ce n'est là qu'une suggestion personnelle, qu'à l'issue de cette

Assemblée soit engagée une large concertation pour étudier la lettre du patriarche Alexis II et permettre d'élaborer un projet de réponse dans le cadre du Conseil de l'Archevêché et de ses commissions, car cette lettre est indéniablement un événement dans la conscience de l'Église orthodoxe en Europe occidentale.

J'insisterais aussi sur le tact de Sa Sainteté le patriarche de Moscou qui ne nous a fixé aucun délai – il n'y a de sa part aucune pression –, car il est bien évident qu'une telle réflexion, impliquant également une concertation avec les autres entités ecclésiales concernées, ne peut se faire à la va-vite.

Le patriarcat œcuménique nous a donné, il y a quatre ans, le rang d'Exarchat avec un statut de large autonomie. Il nous laisse une liberté totale pour ce qui concerne l'orientation du diocèse et de notre travail pastoral ainsi que de sa gestion ; et l'on peut s'interroger sur l'usage que nous avons fait et que nous faisons de cette liberté. Car la liberté suppose la responsabilité.

L'Assemblée des évêques orthodoxes de France

En tant que diocèse, nous sommes l'Église orthodoxe la plus ancienne en Europe occidentale. Nous avons la plus longue et la plus grande expérience de vie en diaspora. Actuellement, si l'on veut parler de la présence orthodoxe en Occident et de la création d'une Église locale, il ne peut plus s'agir exclusivement des seules juridictions russes, mais de l'ensemble de l'orthodoxie. Tout acte ecclésial concerne toute l'Église ici présente. L'Église locale doit être construite par tous.

C'est pourquoi, l'Assemblée des évêques orthodoxes de France est si importante. Elle nous fournit un cadre unique en son genre, dans lequel nous pouvons nous rencontrer, partager nos expériences, initier une coopération en vue de répondre à des problèmes pastoraux qui, croyez-moi, nous sont, de plus en plus, communs, quelle que soit notre juridiction.

C'est vrai, cette Assemblée n'est pas encore un véritable synode d'évêques, mais nous devons montrer à nos Églises-mères l'exemple d'une collaboration fructueuse et fraternelle, ne poursuivant qu'un seul et unique objectif : le témoignage de l'Église « une, sainte, catholique et apostolique », là où Dieu nous a donné de vivre, « la stabilité des saintes Églises de Dieu et l'union de tous ».

L'organisation canonique de la diaspora

Ma conclusion est la suivante : une réflexion profonde et détaillée de la lettre de Sa Sainteté le patriarche Alexis II est nécessaire. Il nous faudra donc examiner attentivement

cette proposition, en la situant, d'une part, dans le contexte de notre réalité ecclésiale locale, telle que nous la vivons dans nos pays aujourd'hui, et qui est l'aboutissement de plus de soixante-dix ans d'enracinement de l'Archevêché ici en Occident et, d'autre part, par rapport aux fondements de l'ecclésiologie orthodoxe, telle qu'elle découle de l'Évangile du Christ et de la théologie eucharistique, et qu'elle est confessée par tous les patriarcats et toutes les Églises autocéphales. L'organisation canonique de la diaspora, vous le savez, est une question majeure à laquelle sont attentives toutes les Églises orthodoxes aujourd'hui et c'est d'ailleurs dans cette perspective que le patriarcat de Moscou nous a adressé cette lettre.

Par le fait que nous relevons actuellement de manière canonique de la juridiction du patriarche œcuménique, nous avons besoin de sa bénédiction, « afin que tout se passe en bon ordre ». Dans sa lettre au patriarcat de Constantinople, datée du 24 janvier dernier, le Conseil de l'Archevêché, sur proposition de son Secrétaire, avait sollicité la bénédiction de Sa Sainteté le patriarche œcuménique, pour que, si besoin était, nous puissions demander et obtenir l'aide et les conseils de Son Eminence le métropolite Jérémie de Suisse. Que personne ne soit donc étonné qu'après tout ce qui est arrivé au cours de ces dernières semaines, j'ai pris sur moi de demander à Sa Sainteté le patriarche Bartholomée de donner sa bénédiction à Son Eminence le métropolite Jérémie de venir à notre Assemblée en qualité de représentant personnel de Sa Sainteté le patriarche, pour nous soutenir, nous entendre et nous aider. Je voudrais en notre nom à tous remercier Mgr Jérémie. Il sait combien tous nous l'estimons, le respectons et l'aimons, parce qu'il nous connaît bien – il a été, rappelez-vous, le *locum tenens* de l'Archevêché en 1993 –, et parce que nous savons qu'il a le souci de respecter notre autonomie et nos traditions, tout en plaçant au-dessus de tout le souci de l'unité de l'Église et du témoignage orthodoxe.

Poser un acte ecclésial

À ce propos, permettez-moi, Monseigneur, de répéter les paroles que vous aviez prononcées ici même lors de l'Assemblée générale du 31 mai 1993 : « Je vous appelle donc à garder un esprit d'unité, un esprit de respect absolu envers notre Église orthodoxe dans son ensemble, un esprit d'obéissance, cette obéissance sacrée qui vous fait entrer dans ce mystère qu'est l'Église.

« Nous sommes tous des membres représentatifs de toutes les paroisses et nous avons une charge particulière qui est de représenter tous les membres de nos paroisses, qui nous ont délégués ici. Nous portons une lourde responsabilité. Soyez prudents et faites que votre conscience ecclésiale parle. Vous êtes des membres de l'Église, vous posez des actes de l'Église et vous devez avoir une âme ecclésiale.

« Ce que vous allez faire, c'est un acte ecclésial et vous devez avoir votre conscience tranquille devant Dieu pour ce que vous allez faire. Nous ne sommes pas ici un corps électoral, nous ne sommes pas ici pour faire une campagne électorale, cela ressortit au contexte laïc. Nous sommes l'Église, renouvelée. [...] L'Église nous bénit, l'Église nous sanctifie » (Messager diocésain, n° 8, juin 1993, p. 5).

**Désigner celui qui,
avec l'aide de Dieu,
sera le plus apte**

Je conclurai, à mon tour, en vous disant que ce matin, dans cette cathédrale de Saint-Alexandre-Nevski, nous avons célébré la Divine Liturgie pascale « d'une seule voix et d'un seul cœur », et nous avons communiqué au même calice. Maintenant, nous nous réunissons à nouveau dans ce saint lieu, pour l'élection de notre archevêque. Cet événement concerne notre Église et notre propre vie ecclésiale.

Ce qui n'est pas permis pendant les célébrations liturgiques ne doit pas non plus l'être pendant notre réunion diocésaine. Même faire montre de son approbation ou de sa désapprobation de façon bruyante est quelque chose de déplacé.

Il vous est demandé de désigner celui qui, avec l'aide de Dieu, sera le plus apte à diriger notre Archevêché, qui se développe dans un contexte tout à fait nouveau dans les sociétés où nous vivons et où nous sommes appelés, par-delà nos sensibilités propres et nos différences, à témoigner immuablement de l'unité de l'Église orthodoxe, de la vérité de son enseignement et de l'amour fraternel qui nous rassemble. C'est pourquoi, je veux ici et maintenant, répéter l'invitation du diacre, avant la bénédiction initiale de la Divine Liturgie : « Voici le temps d'agir pour le Seigneur ! »

Gabriel, évêque de Comane,
locum tenens du trône archiepiscopal

(Le titre et les intertitres sont de la rédaction du SOP).

Directeur de la publication : père Michel EVDOKIMOV

Abonnement annuel

Rédaction et réalisation : Serge TCHÉKAN

SOP mensuel SOP + Suppléments

France	32,80 €	65,60 €
Autres pays	36,60 €	84,00 €

Commission paritaire 1106 G 80948
ISSN 0338-2478

Tiré par nos soins

C.C.P. : 21 016 76 L Paris
Tarifs PAR AVION sur demande
